

Les pays producteurs ne s'objectent pas à un plancher raisonnable qui suffirait à assurer que l'exploitation minière des fonds marins ne soit pas interrompue pendant la période où l'accroissement de la demande de nickel serait moins élevé, pourvu que le nombre de tonnes déterminé par le plancher n'atteigne pas un point qui rendrait le plafond futile. Il faut également reconnaître que la formule de plafonnement contenue à l'article 151(2) du TNCO/révision 1 a été négociée soigneusement par les parties intéressées de façon à accommoder les besoins légitimes de minéraux des fonds marins des exploitants éventuels. Cette formule a été mise au point pour répondre à l'augmentation réelle des débouchés, ce que le plancher vise à prévenir.

Ces discussions se sont tenues pour la plupart au sein d'un Groupe de négociation ad hoc présidé par l'Ambassadeur Nandan (Fidji). Etabli à Genève en vue d'étudier la politique devant régir la production, ce groupe est constitué de producteurs terrestres, dont l'Australie, le Canada, la Colombie, Cuba, l'Indonésie et la Zambie et des principaux pays consommateurs de minéraux, à savoir les Etats-Unis, le Japon et les Etats membres de la CEE, de même que le Kenya, producteur en puissance.

Les pays consommateurs ont ouvert le débat au sein du Groupe Nandan en proposant des tonnages plancher équivalents en fait à un taux de croissance annuel de 6 pour cent de la demande mondiale de nickel pendant les années initiales de la période intérimaire. Ce taux a été par la suite ramené à 4,5 pour cent. Ces chiffres dépassent de beaucoup les estimations les plus optimistes du USA Bureau of Mines, qui prévoit une croissance optimale de 3,8 pour cent. Les pays exploitants de gisements terrestres ont tenu à préciser dès le départ que des taux de 6 ou 4,5 pour cent étaient inacceptables.

Pendant l'absence de l'Ambassadeur Nandan, la présidence du Groupe a été assurée par M. William Okoth (Kenya), qui s'est efforcé d'accélérer les travaux sur la question du plancher. Si les propositions qu'il a avancées n'ont pas toutes été retenues, elles ont du moins servi à concentrer l'attention sur les premières années d'application du plafond de production.